

La fonction de Case Manager

Rencontre du patient pendant son hospitalisation.

Mise en place d'un projet post-hospitalier, avec la collaboration du patient et de l'équipe.

Maintient possible des contacts avec le patient après l'hospitalisation, en concertation avec l'équipe.

Continuité du suivi et réorientation du patient si nécessaire.

La fonction de Psychologue

Deux psychologues se partagent une présence quotidienne. Elles réalisent des entretiens dans le but d'offrir aux patients un soutien psychologique.

Elles s'impliquent également dans la co-construction du projet de soin avec le patient, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.



Service

Secrétariat : 081 72 66 60

Unité de crise : 081 72 70 39

Durée de séjour : 5 jours maximum



Unité de Crise

Brochure de présentation



CHRSM - site Meuse
Avenue Albert 1^{er}, 185
5000 Namur
Tél : +32 (0)81 72 61 11
www.chrsm.be
www.chrn.be

Qu'est-ce que l'Unité de Crise ?

Il s'agit d'une unité d'hospitalisation de court séjour pour personnes en état de crise présentant ou non des difficultés liées aux substances.

Quelle est la procédure d'admission ?

1) Consultation avec un des psychiatres de l'unité, discussion d'une éventuelle hospitalisation.

2) Examen(s) aux urgences et possibilité d'une orientation vers l'Unité après accord d'un psychiatre.

Quel est l'objectif de l'Unité de Crise ?

Dans un cadre spécifique, disposant de 4 lits situés à proximité des Urgences, l'unité vise à stabiliser la situation psychiatrique et sociale du patient, en associant un soutien psychiatrique approprié.

Grâce à cette approche, nous proposons une orientation adéquate et ciblée des patients.

Quelle est la fonction de l'Unité de crise ?

L'Unité propose une écoute psychothérapeutique ainsi qu'une fonction de case manager.

Une permanence est assurée par l'équipe infirmière, de jour comme de nuit, WE compris. Elle veille tant au suivi psychologique que somatique et se montre attentive aux besoins des patients.

Le travail en équipe pluridisciplinaire permet la mise en place d'un espace de parole pour les patients et leur famille.



LOCALISATION : SUIVEZ LA ROUTE 80.

Quelles sont les particularités de l'Unité de Crise ?

- Collaboration étroite avec le service de Psychiatrie et le service des Urgences.
- Possibilité d'un suivi post-hospitalier grâce au travail des cases managers et psychologues.
- Collaboration étroite avec le réseau de Santé mentale.
- Prise en charge intensive vu la courte durée des hospitalisations (5 jours maximum).

Heures de visite :

- du lundi au jeudi :
de 16h30 à 19h30
- du vendredi au dimanche
et jours fériés :
de 14h à 19h30